

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce septième jour de juillet 2021 (07/07/2021) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet Lucie Geoffrion Gaétan Beauchesne

Absents :

Robert Tessier Micheline Demers

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi présente.

Résolution 2021-07-100 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 juin 2021.
4. Nomination d'un maire suppléant.
5. Présentation des comptes.
6. Situation financière de la municipalité au 31 mai 2021 et du camping au 30 juin 2021.
7. Adoption du règlement no : 020-2021.
8. Report de la vente du terrain du lot # 4 526 368.
9. Annulation de la résolution 2021-06-094 concernant l'adoption du 2^{ième} projet des règlements d'urbanisme.
10. Programme PRABAM – autoriser la directrice générale à programmer les travaux et en faire l'exécution.
11. Soumission Entrepreneur peintre Robert Dupont Inc.
12. Dépôt de projet dans le cadre des Fonds des Régions et Ruralité-volet 2 à la MRC de Mékinac.
13. Achat et installation de cèdres au camping municipal.
14. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis
15. Débroussaillage le long des rues.
16. Varia
 - a. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaire de Lucie Geoffrion.
17. Période des questions.
18. Levée de l'assemblée.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-101 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 juin 2021

Il est proposé Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 juin 2021 tel que rédigé.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-102 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu de nommer Marlène Doucet mairesse suppléante et ce,
jusqu'à la dernière séance du conseil avant l'élection du 7 novembre
2021.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-103 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois de
juin 2021 chacun des membres du conseil municipal de la
Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un
rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu que des comptes au montant 105 942.26 \$ soient acceptés
et payés.

-Adoptée à l'unanimité-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité
de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds
ou crédits nécessaires de l'ordre de 105 942.26 \$ sont disponible en
date du 07 juillet 2021.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2021-07-104 Situation financière de la municipalité au
31 mai 2021 et du camping au 30 juin 2021

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'accepter le dépôt du rapport financier (situation financière)
de la municipalité en date du 31 mai 2021 ainsi que celui du camping
municipal en date du 30 juin 2021 après modification du rapport
financier de la municipalité.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-105 Adoption du règlement no 020-2021

ATTENDU qu'un avis de motion et le dépôt du projet du règlement
numéro 020-2021 intitulé « Règlement sur la gestion contractuelle » a
été donné à la séance ordinaire du 2 juin 2021;

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été remise aux
membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la
présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu ce
projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU que ce règlement est adopté en vertu des pouvoirs que
confèrent les lois municipales.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu :

- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie
intégrante;
- Que soit adopté le règlement numéro 020-2021 intitulé
« Règlement sur la gestion contractuelle »

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-106 Report de la vente du terrain du lot #
4 526 368

ATTENDU que lors de la dernière séance du conseil la municipalité a décidé de mettre en vente le terrain du lot 4 526 368;

ATTENDU que selon M. Pierre Lafrenière ce terrain lui appartiendrait;

ATTENDU que M. Pierre Lafrenière demande le report de la vente du terrain; il a demandé à une avocate de démêler cette situation.

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Marlène Doucet
et résolu de reporter la vente de ce terrain et d'attendre la confirmation de son avocate.

-Adoptée à l'unanimité--

Résolution 2021-07-107 Annulation de la résolution 2021-06-094
concernant l'adoption du 2^{ième} projet des règlements d'urbanisme

ATTENDU que des modifications ont été apportés au premier projet du règlement 2021-07-003 modifiant le règlement zonage 2015-07-003;

ATTENDU que la municipalité ne pouvait adopter le deuxième projet.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- Annuler la résolution 2021-06-094;
- L'adoption du 2^{ième} projet du règlement est reportée une à séance ultérieure.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-108 Programme PRABAM – Autoriser la
directrice générale à programmer les travaux et en faire l'exécution

ATTENDU que le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action pour le secteur de la construction qui vise à tirer pleinement profit du Plan québécois des infrastructures et à relancer l'économie dans le contexte où elle a durement été touchée par la pandémie;

ATTENDU qu'une des mesures de ce plan consiste à mettre en place un programme doté d'une enveloppe de 90 M\$ visant à accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux à leurs bâtiments municipaux;

ATTENDU que la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 75 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

Il et proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'autoriser la directrice générale à programmer les travaux et en faire l'exécution tout en assurant un suivi auprès du conseil municipal.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-109 Soumission Entrepreneur Peintre Robert
Dupont Inc.

ATTENDU que la caserne des pompiers ainsi que les bureaux de la municipalité ont besoin d'entretien;

ATTENDU la soumission d'Entrepreneur Peintre Robert Dupont Inc. pour exécuter ces travaux.

Il et proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- Accepter la soumission pour ces travaux;

- Peinturer le toit de la caserne des pompiers (nettoyage haute pression avec TSP et dérouilleur, applications couche d'époxy et une couche d'uréthane) au coût de 6 424 \$ taxes en sus;
- Peinturer les quatre façades de la caserne (nettoyage haute pression avec TSP, application d'une couche de fond encollage Noxyde et deux couches de peinture de finition 100% acrylique) au coût de 18 742 \$ taxes en sus;
- Peinturer 7 pièces du bureau municipal (une couche de fond et deux couches de peintures de finition) au coût de 8 373 \$ taxes en sus.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-110 Dépôt de projet dans le cadre des Fonds des Régions et Ruralité-volet 2 à la MRC de Mékinac

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- Déposer un projet dans le cadre des Fonds des Régions et Ruralité-volet 2 à la MRC de Mékinac;
- Autoriser Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole avec la MRC Mékinac.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-111 Achat et installation de cèdres au camping municipal

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- Autoriser la dépense de 16 957 \$ taxes en sus pour l'achat et l'installation d'une haie de cèdres par Artisan Paysager;
- Cette dépense sera payée a même les revenus du camping municipal.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-112 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de juin 2021.

-Adoptée à l'unanimité-

Résolution 2021-07-113 Débroussaillage le long des rues

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'autoriser Entreprises Ghislain Mongrain Inc. à effectuer des travaux de débroussaillage aux endroits suivants :

- rue Principale
- Chemin Val Mékinac
- Chemin du Domaine des Foins
- rue Mongrain
- stationnement face au Parc du Moulin.

-Adoptée à l'unanimité-

Dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires de Lucie Geoffrion, membre du conseil municipal.

La levée de l'assemblée est proposée par Lucie Geoffrion, appuyé par Gaétan Beauchesne Il est 19 heures 34.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».